

L'éducation populaire, une exigence du 21ème siècle

Déclaration du groupe de l'Artisanat

Perte de confiance en l'avenir et dégradation du regard porté sur l'ensemble de la société, mais aussi rejet des institutions et des décideurs, perçus comme déconnectés des réalités vécues par les citoyens.

Exprimés par une majorité de la population, ces ressentis se confirment et s'accroissent ces dernières années. Or ils alimentent le repli sur soi, la méfiance envers autrui, et le mal être.

Autant de facteurs qui freinent la capacité de notre société à faire face aux mutations actuelles, et surtout qui nuisent à la cohésion sociale et fragilisent la démocratie.

C'est pourquoi, inverser cette tendance est un impératif qui requière une mobilisation tant des Pouvoirs publics que des acteurs publics ou privés situés au plus près des citoyens.

À cet égard, les structures de l'éducation populaire ont un rôle essentiel à jouer, notamment dans les quartiers où une forte diversité culturelle peut contribuer à des replis identitaires, comme dans tous les territoires où les habitants se sentent oubliés des politiques publiques.

L'un des atouts des associations d'éducation populaire est leur proximité avec la population.

S'appuyant sur l'implication de chacun, elles permettent de favoriser la rencontre et le dialogue entre habitants d'un quartier, d'une commune, mais aussi de les fédérer autour d'un projet collectif dans lequel chacun pourra trouver des réponses à ses attentes, à ses inquiétudes ou ses difficultés, ou encore redonner du sens à son quotidien.

Cela suppose des espaces de rencontre dans les territoires, et la présence d'acteurs professionnels pour les animer et impulser la construction et la mise en œuvre de projets.

C'est pourquoi, il importe que les Pouvoirs publics réaffirment leur soutien aux associations relevant de l'éducation populaire, et qu'ils valorisent les projets porteurs d'engagement citoyen, de lien social et de revitalisation démocratique.

Le groupe de l'artisanat soutient les préconisations formulées en ce sens.

Il regrette toutefois que l'avis ne souligne pas l'intérêt de développer des dynamiques partenariales, avec d'autres acteurs du territoire.

Ainsi, les artisans et commerçants de proximité, par leur ancrage local et leurs liens directs avec les habitants, peuvent tenir un rôle important dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets.

Le groupe de l'artisanat pense par exemple à la place qu'ils ont, pour former des jeunes en alternance, tout en contribuant à redonner confiance à ceux qui ne se retrouvent plus dans le système éducatif traditionnel et risquent l'échec scolaire.

Il pense également aux actions conduites par les organisations professionnelles de l'artisanat, pour valoriser et récompenser l'implication ou la créativité de jeunes diplômés, ou encore la prise de risque ou les innovations de chefs d'entreprises locaux.

Il pense enfin aux Commissions paritaires régionales interprofessionnelles de l'artisanat, qui proposent des activités sociales, sportives et culturelles aux salariés des TPE.

Loin de diminuer le rôle des associations de l'éducation populaire pour relancer l'engagement citoyen et la cohésion sociale, il semble important au groupe de l'Artisanat qu'elles croisent ou coordonnent leurs actions avec d'autres parties prenantes du territoire, afin de renforcer la dynamique et les résultats de leurs projets.

Le groupe de l'artisanat a voté l'avis.